N° 170 – Juillet 2026

L'enseignement à Genève

REPÈRES ET INDICATEURS STATISTIQUES

F2. Compétences des élèves en fin de 8P

La dernière année de l'école primaire (8P) est un moment clé du parcours scolaire : c'est en effet sur la base des moyennes annuelles en Français et en Mathématiques que les élèves sont admissibles dans l'un des trois regroupements du cycle d'orientation (R1, R2, R3). En 2025, près de deux tiers des élèves ont des moyennes annuelles leur permettant d'accéder au regroupement R3 (exigences scolaires élevées). Par ailleurs, plus de huit élèves sur dix ont réussi l'évaluation commune (EC) de Français, contre près de sept sur dix en Mathématiques. C'est précisément dans cette discipline, la moins bien réussie, que les inégalités de résultats sont les plus marquées : près de trois quarts des élèves en retard dans leur scolarité et près de la moitié des élèves de milieu défavorisé ont échoué à l'épreuve de Mathématiques.

À l'école primaire, les compétences des élèves sont évaluées non seulement par les enseignantes et enseignants des classes (ce qui donne lieu à des moyennes semestrielles et annuelles), mais également via des évaluations communes (EC) en Français et en Mathématiques en 4P et 8P, ainsi qu'en Allemand en 8P.

Cette analyse fournit des informations uniquement pour le Français et les Mathématiques, disciplines prises en compte pour l'orientation au cycle d'orientation (CO) à l'issue de la 8P. Elle s'appuie sur les données les plus récentes disponibles, à savoir celles des EC de l'année scolaire 2024-25.

Précisons que les EC ont pour fonction principale de vérifier l'atteinte des objectifs du plan d'études par les élèves. Elles participent également à la certification, voire à l'orientation en fin de 8P. Un seuil de réussite est fixé et se situe la plupart du temps entre 60 et 70% du nombre total de points de l'épreuve. Il détermine la limite à partir de laquelle les élèves doivent avoir réussi l'épreuve et correspond à la note 4.

Plus de huit élèves sur dix ont réussi l'EC de Français, contre sept sur dix en Mathématiques

La part des élèves atteignant le seuil de réussite aux évaluations communes varie selon la discipline (voir **F2.a**) : le taux de réussite est nettement plus élevé en Français (84.1%) qu'en Mathématiques (68.1%). Au total, 64.9% des élèves atteignent le seuil de réussite à la fois en Français et en Mathématiques.

F2.a Résultats des élèves aux évaluations communes de 8P en Français et en Mathématiques, selon différentes caractéristiques sociodémographiques, années 2014-15 à 2021-22 (période de référence) et année 2024-25

	Moyenne des années 2014-15 à 2021-22[1]			Année 2024-25				
		Français	Mathématiques		Français		Mathématiques	
	Part des élèves (en %)	Taux de réussite[2]	Taux de réussite[3]	Part des élèves (en %)	Score moyen (en pts)[4]	Taux de réussite[3]	Score moyen (en pts)[4]	Taux de réussite[3]
Ensemble	100%	--	79.1%	100%	48.4	84.1%	28.6	68.1%
Filles	50%	--	79.0%	48%	49.7	88.2%	28.3	66.3%
Garçons	50%	--	79.2%	52%	47.2	80.4%	29.0	69.8%
Francophones	59%	--	80.8%	56%	50.2	90.0%	29.6	73.6%
Allophones	41%	--	73.5%	44%	46.2	76.7%	27.4	61.3%
Ouvrières et ouvriers divers, sans indication	34%	--	67.7%	33%	45.2	73.7%	26.0	52.7%
Employées et employés Cadres intermédiaires	47%	--	82.6%	46%	49.5	88.3%	29.3	72.0%
Cadres supérieures et dirigeantes Cadres supérieurs et dirigeants	20%	--	90.4%	20%	51.3	91.8%	31.5	84.6%
Élèves « à l'heure »	86%	--	81.7%	91%	48.8	85.7%	28.9	69.9%
Élèves « en retard »	11%	--	51.2%	6%	39.8	51.7%	20.9	24.4%
Écoles du REP	16%	--	70.9%	18%	45.8	75.2%	26.3	55.2%
Écoles proches du REP	4%	--	67.9%	5%	48.1	81.4%	28.1	64.9%
Écoles hors du REP	80%	--	81.1%	77%	49.1	86.4%	29.2	71.4%

[1] Les valeurs pour la période de référence ont été calculées comme la moyenne des taux de réussite aux évaluations communes des années 2014-15, 2016-17, 2018-19 et 2021-22, publiés dans les RIS F2 précédents.

[2] Le taux de réussite pour la période de référence n'est pas présenté ici pour le Français, en raison du passage, dans le cadre du projet EP21, de deux disciplines distinctes (Français I et Français II) à une seule discipline, ce qui empêche la comparaison des résultats avec l'année 2024-25.

[3] Le taux de réussite correspond à la proportion d'élèves ayant atteint le seuil de réussite.

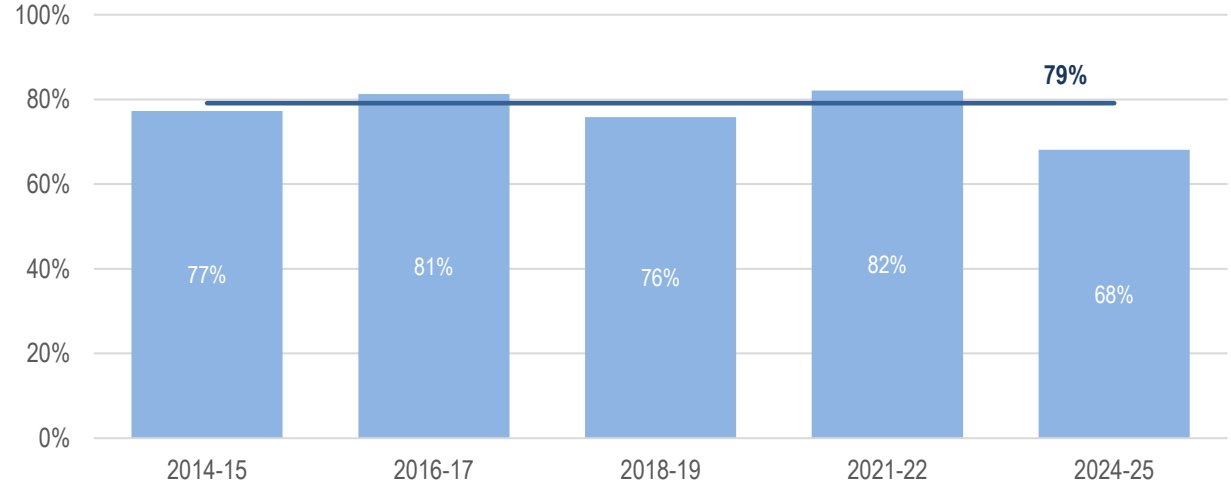
[4] En 2024-25, le score maximum en Français était de 62 points et le seuil de réussite était de 41 points ; en Mathématiques, le score maximum était de 38 points et le seuil de réussite était de 27 points. Comme ces valeurs (score maximum et seuil) varient d'une année à l'autre, les résultats exprimés en points ne sont pas comparables d'une année à l'autre. Pour cette raison, seuls les taux de réussite sont communiqués pour la période 2014-15 à 2021-22.

Source : DGEO/SRED.

L'écart entre les deux disciplines peut s'expliquer en partie par la proportion d'items relevant d'une part des attentes fondamentales et d'autre part d'objectifs plus exigeants, au sein des EC. La part des items relevant d'objectifs plus exigeants est ainsi plus élevée dans l'EC de Mathématiques que dans l'EC de Français. Cet écart s'inscrit par ailleurs dans une tendance déjà observée précédemment, selon laquelle les élèves réussissent globalement mieux l'EC de Français que celle de Mathématiques. Notons en outre, qu'en 2024-25 l'EC de Mathématiques a été particulièrement exigeante : lors des années précédentes, les taux de réussite oscillaient plutôt entre 76% et 82% (voir **F2.b**).

Il convient de souligner que les EC sont standardisées dans leurs conditions d'élaboration, de passation et de correction, ce qui assure leur comparabilité entre élèves. En revanche, les EC n'ont pas été conçues pour suivre des évolutions dans le temps : leurs propriétés de mesure ne permettent pas d'établir avec certitude qu'une différence de résultats d'une année à l'autre reflète un changement réel du niveau des élèves. Les variations sont donc à interpréter avec prudence.

F2.b Évolution des taux de réussite aux EC de Mathématiques, années 2014-15 à 2024-25



N.B. La ligne bleu foncé indique la moyenne des taux de réussite calculée pour la période de référence (voir note sous le tableau F2.a).
L'évolution du taux de réussite n'est pas présentée ici pour le Français, en raison du passage, dans le cadre du projet EP21, de deux disciplines distinctes (Français I et Français II) à une seule discipline, ce qui empêche la comparaison des résultats avec l'année 2024-25.
Source : DGEO/SRED

La réussite des élèves de 8P est particulièrement influencée par l'âge et l'origine socioéconomique

Comme en 4P (voir fiche *F1. Compétences des élèves en fin de 4P*), les taux de réussite aux EC de 8P varient selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques telles que le genre, la première langue parlée (voir *Pour comprendre ces résultats*) et l'origine socioéconomique, mais souvent de façon plus marquée (voir **F2.a**). Des différences importantes apparaissent également selon le type d'établissement fréquenté (école du REP, proche du REP ou hors du REP).

Le fait d'être en retard dans sa scolarité semble avoir une incidence particulièrement défavorable sur la réussite (voir *Pour comprendre ces résultats*). En Mathématiques, près de 70% des élèves « à l'heure » atteignent le seuil de réussite, contre un peu plus de 24% des élèves « en retard », soit un écart de 46 points de pourcentage. Cet écart est moins prononcé en Français, mais demeure très substantiel (34 points de pourcentage).

L'origine socioéconomique des élèves exerce une influence également marquée sur la réussite : les élèves de milieu favorisé obtiennent en général de meilleurs résultats que celles et ceux de milieu modeste ou défavorisé, ce qui concorde avec les nombreuses études mettant en évidence l'influence du milieu d'origine sur les performances scolaires. L'écart atteint près de 32 points de pourcentage en Mathématiques ; il demeure conséquent, mais plus modéré en Français (18 points de pourcentage).

Les écarts de réussite entre élèves francophones et allophones sont relativement moins importants et d'ampleur comparable pour les deux épreuves ; ils se situent autour de 13 points de pourcentage. Ce résultat n'est pas inhabituel : une moindre maitrise du français peut entrainer des difficultés à la fois en Français, en tant que discipline évaluée, et dans d'autres disciplines, où le français intervient comme langue d'enseignement et de test, notamment lorsque la compréhension des consignes est requise.

Les différences selon le genre sont plus modérées. En Français, l'écart est de près de 8 points de pourcentage en faveur des filles. Quant à l'EC de Mathématiques, l'écart est en faveur des garçons, mais demeure plus limité (3.5 points de pourcentage).

La réussite des élèves varie également selon le type d'école fréquentée (voir *Pour comprendre ces résultats*). De manière générale, les élèves fréquentant une école du REP présentent en moyenne des taux de réussite plus faibles (-11 points de pourcentage en Français) que celles et ceux qui sont scolarisés hors du REP. Les écarts sont les plus marqués en Mathématiques (-16 points de pourcentage). Les élèves fréquentant une école proche du REP présentent des résultats intermédiaires entre ceux observés dans les écoles du REP et ceux des écoles hors du REP. Le fait que la réussite soit plus élevée dans les écoles hors du REP s'explique vraisemblablement en grande partie par la composition sociale de ces écoles, les élèves y étant plus souvent de milieu favorisé et/ou francophones.

Près de la moitié des élèves en retard dans leur scolarité échouent en Français

En Français, sur une échelle maximale de 62 points, les élèves de 8P obtiennent en moyenne un score proche de 48 points, soit environ 7 points au-dessus du seuil de réussite fixé pour l'épreuve (voir **F2.c**). Globalement, l'épreuve est plutôt bien réussie, puisque 84% des élèves atteignent le seuil de réussite. Cette proportion varie toutefois fortement selon les catégories d'élèves. Les élèves en retard dans leur scolarité échouent le plus fréquemment : près d'une ou un élève sur deux (48%) n'atteint pas le seuil de réussite. Des taux d'échec élevés sont également observés chez les élèves provenant de milieu défavorisé (26%), celles et ceux qui sont scolarisés dans des écoles du REP (25%) ainsi que chez les élèves allophones (23%).

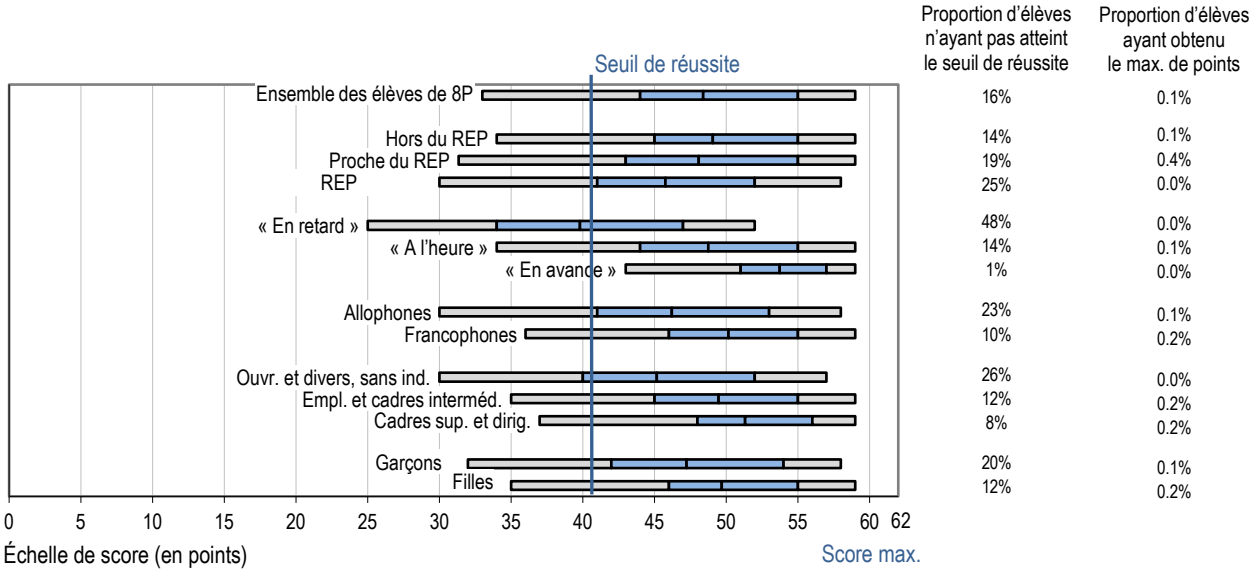
L'obtention du score maximal en Français constitue un cas tout à fait exceptionnel, puisque cela ne concerne que 0.1% de l'ensemble des élèves (soit 6 élèves sur l'ensemble du canton).

De manière générale, pour 90% des élèves de 8P, les scores s'étendent de 33 à 59 points en Français. Le coefficient de variation (CV ; voir *Pour comprendre ces résultats*) calculé pour l'ensemble des élèves de 8P, est relativement élevé, ce qui indique une certaine hétérogénéité des performances au sein de cette population. Cette dispersion est encore plus prononcée dans certaines catégories d'élèves, notamment :

- pour les élèves en retard dans leur scolarité (CV = 23%, contre 17% pour l'ensemble des élèves de 8P) ;
- les élèves des écoles du REP ;
- celles et ceux qui sont issus de milieu modeste et les élèves allophones (CV = 19% pour chacune de ces catégories).

À l'inverse, les coefficients de variation observés chez les élèves en avance (CV = 9%), ainsi que chez les élèves de milieu favorisé et les élèves francophones (CV = 14% pour ces deux groupes), traduisent une plus grande homogénéité des performances au sein de ces populations.

F2.c **Dispersion des scores en Français en 8P, selon différentes caractéristiques sociodémographiques, année 2024-25**



Lecture : cette figure présente la distribution des scores obtenus par les élèves de 8P situés entre le 5e centile (seuil sous lequel se situent les 5% d'élèves les plus faibles) et le 95e centile (seuil au-dessus duquel se situent les 5% d'élèves les plus forts). La zone bleue de la barre représente le 50% des élèves se situant au centre de la distribution ; la moyenne est représentée par le trait noir à l'intérieur de la zone bleue. Plus la barre est longue, plus les résultats des élèves sont dispersés.

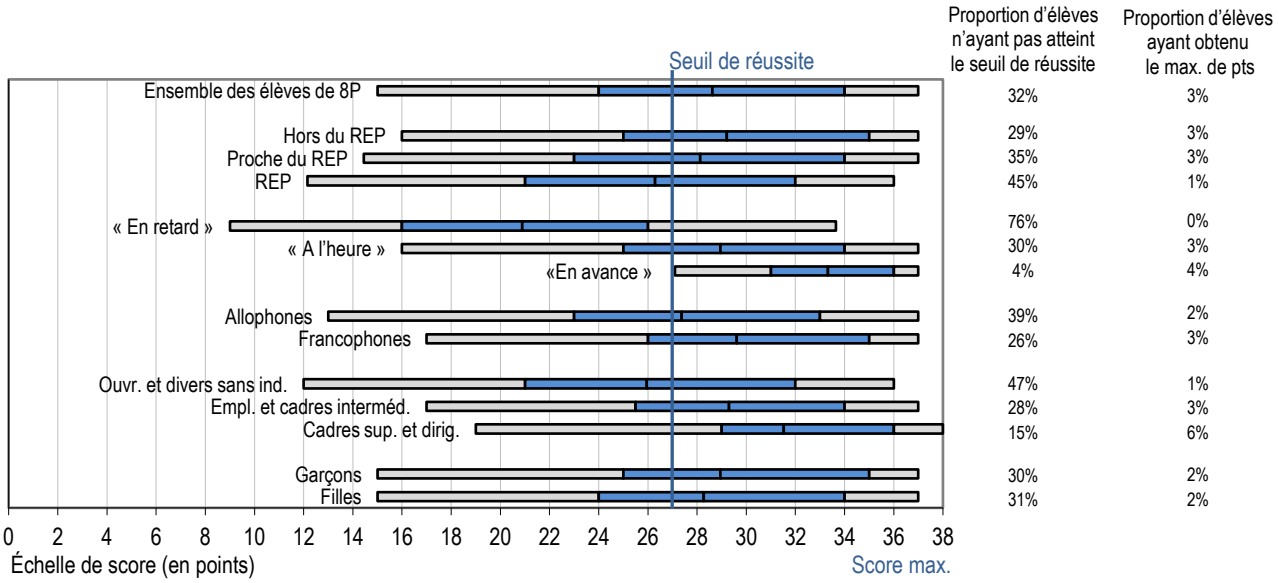
Source : DGEO/SRED

L'échec à l'EC de Mathématiques concerne près d'un tiers des élèves de 8P

En Mathématiques, sur une échelle maximale de 38 points, les élèves de 8P obtiennent en moyenne un score proche de 29 points, soit environ 2 points au-dessus du seuil de réussite fixé pour l'épreuve. Près d'un tiers des élèves n'atteint toutefois pas ce seuil. Cette proportion est particulièrement élevée chez les élèves en retard (76%), les élèves de milieu défavorisé (47%) et les élèves fréquentant une école en REP (45%). En revanche, les élèves en avance et les élèves de milieu favorisé présentent des taux d'échec relativement faibles (4% et 15% respectivement). Par ailleurs, si l'obtention du score maximal demeure rare (environ 3% de l'ensemble des élèves), elle est observée dans presque toutes les catégories (à l'exception des élèves en retard). Elle concerne plus fréquemment les élèves de milieu favorisé (6%) et les élèves en avance dans leur scolarité (4%).

De manière générale, les scores en Mathématiques varient de 15 à 37 points pour 90% des élèves. Le coefficient de variation pour l'ensemble des élèves (25%) indique une hétérogénéité des résultats relativement marquée au sein de la population scolaire de 8P. Cette hétérogénéité est particulièrement marquée chez les élèves en retard (CV = 36%), tandis que les élèves en avance affichent une homogénéité des performances relativement forte (11%).

F2.d Dispersion des scores en mathématiques en 8P, selon différentes caractéristiques sociodémographiques, année 2024-25



*Lecture : voir note sous la figure **F2.c**.*
Source : DGEO/SRED.

En Mathématiques, les inégalités de réussite se creusent entre la 4P et la 8P

Compte tenu des arrivées et départs du canton en cours de scolarité, des redoublements et d'autres événements de parcours, les élèves ayant passé les épreuves de 8P en 2024-25 ne sont pas exactement les mêmes que celles et ceux qui étaient en 4P quatre ans auparavant (voir la note sous **F2.e**). L'analyse ci-après porte donc sur la cohorte d'élèves ayant passé les épreuves de 4P puis celles de 8P quatre ans plus tard (87% des élèves ayant passé les épreuves de 4P en 2020-21 ont également passé celles de 8P en 2024-25). Au sein de cette cohorte, il est possible d'examiner la proportion d'élèves ayant atteint le seuil de réussite aux EC en fin de 4P, puis en fin de 8P. La comparaison des résultats des mêmes élèves à ces deux moments de la scolarité permet notamment d'analyser l'évolution des inégalités de réussite aux EC. Elle permet ainsi d'identifier les écarts qui se maintiennent, se réduisent ou se renforcent durant la scolarité primaire entre différentes catégories d'élèves, par exemple entre les filles et les garçons, ou encore entre les francophones et les allophones.

En Mathématiques, la cohorte d'élèves réussit globalement moins bien l'épreuve en 8P qu'en 4P (-19 points de pourcentage). Les écarts de réussite entre catégories d'élèves augmentent de manière significative pour l'ensemble des catégories considérées, à l'exception du genre. Cette augmentation est particulièrement marquée puisque l'écart de réussite a triplé entre les élèves « à l'heure » et les élèves « en retard » (passant de 14 points de pourcentage en 4P à 42 points de pourcentage en 8P), ainsi qu'entre les élèves de milieu favorisé et les élèves de milieu défavorisé (passant de 9 points de pourcentage en 4P à 32 points de pourcentage en 8P).

A l'inverse, en Français, l'EC de 8P en 2024-25 est réussie par 87% des élèves, contre 82% lors de l'épreuve de 4P en 2020-21. L'écart de réussite en faveur des filles se creuse entre les deux dates. L'écart demeure en revanche stable entre élèves « à l'heure » et élèves « en retard ». Il diminue entre francophones et allophones ainsi qu'entre élèves de milieu favorisé et élèves de milieu modeste (voir **F2.e** et **F2.f**).

F2.e Taux de réussite en 4P (2020-21) et en 8P (2024-25)[1], selon la discipline et différentes caractéristiques sociodémographiques

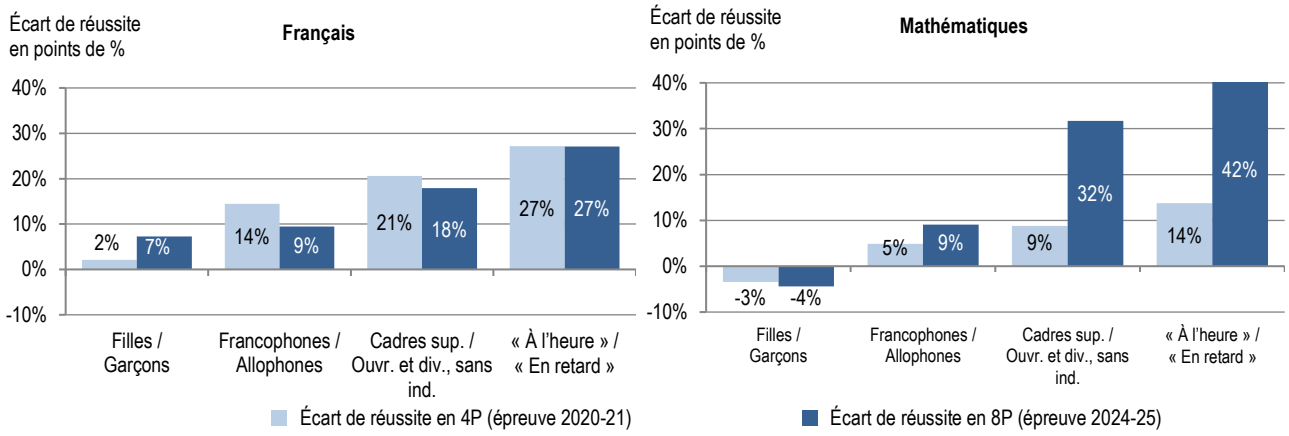
	Français		Mathématiques	
	4P (EC 2020-21)	8P (EC 2024-25)	4P (EC 2020-21)	8P (EC 2024-25)
Ensemble des élèves [1]	82%	87%	89%	70%
Filles	83%	90%	87%	68%
Garçons	81%	83%	91%	73%
Écart filles – garçons	*+2%*	*+7%*	*-3%*	*-4%*
Francophones	88%	91%	91%	74%
Allophones	74%	81%	86%	65%
Écart francophones – allophones	*+14%*	*+9%*	*+5%*	*+9%*
Cadres supérieures et dirigeantes Cadres supérieurs et dirigeants	93%	95%	94%	88%
Employées et employés Cadres intermédiaires	85%	89%	90%	73%
Ouvrières et ouvriers et divers, sans indic.	72%	77%	85%	56%
Écart cadres sup. – ouvrières, ouvriers et divers sans indic.	*+21%*	*+18%*	*+9%*	*+32%*
Élèves « à l'heure »	83%	88%	89%	72%
Élèves « en retard »	56%	61%	76%	30%
Écart « à l'heure » – « en retard »	*+27%*	*+27%*	*+14%*	*+42%*

N.B Les pourcentages sont arrondis à l'unité. Les écarts étant calculés à partir des valeurs non arrondies, ils peuvent varier légèrement de la différence entre les valeurs affichées.

(1) Cohorte d'élèves ayant passé les évaluations communes de 4P en 2020-21 et de 8P en 2024-25, soit 87% des élèves qui avaient passé celles de 4P. Parmi les 13% non pris en compte dans la comparaison, 3% ont redoublé et se trouvent en 7P, 1% sont au cycle d'orientation, 1% fréquentent l'enseignement spécialisé, 2% sont dans le privé, 5% ont quitté le système scolaire genevois (autre canton ou autre pays) et 1% sont en 8P, mais n'ont pas passé les évaluations communes.

Source : DGEO/SRED.

F2.f Écarts de taux de réussite aux EC en 4P (2020-21) et en 8P (2024-25)[1], selon la discipline et différentes caractéristiques sociodémographiques



(1) Cohorte d'élèves ayant passé les EC de 4P en 2020-21 et les EC de 8P en 2024-25, soit 87% des élèves qui avaient passé celles de 4P.

Lecture du graphique : chaque barre représente l'écart de taux de réussite entre la première catégorie (p. ex. cadres sup. et dirig.) et la deuxième catégorie (p. ex. ouvrières et ouvriers, et divers, sans indication). Ainsi, en 4P, à l'EC de Français, l'écart est de 21 points de pourcentage entre le taux de réussite des enfants de cadres (93%) et celui des enfants d'ouvrières et ouvriers (72%) ; en 8P, cet écart est de 18 points de pourcentage (95% vs 77%).

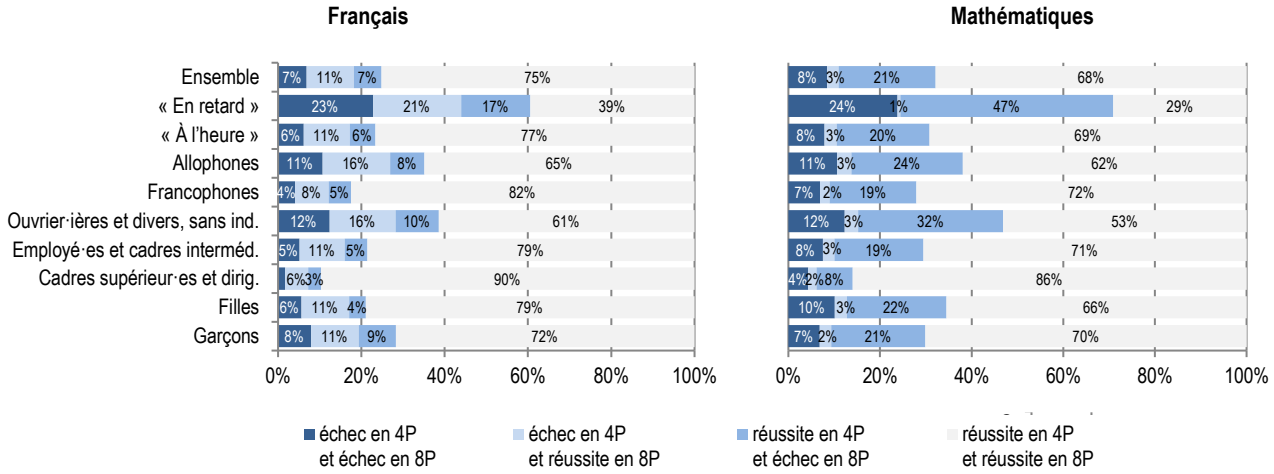
Source : DGEO/SRED.

Il est par ailleurs intéressant d'examiner la proportion d'élèves ayant réussi à la fois l'épreuve de 4P et celle de 8P dans chacune des deux disciplines. En Mathématiques, une majorité des élèves (68%) atteint le seuil de réussite aux deux épreuves (voir **F2.g**). En Français, cette proportion est encore plus élevée et se chiffre à 75%. À l'inverse, environ 8% de la cohorte a échoué aux épreuves de Mathématiques, tant en 4P qu'en 8P. En Français, l'échec aux deux épreuves concerne 7% de la cohorte.

Les élèves qui réussissent l'épreuve de Mathématiques en 8P après avoir échoué en 4P sont relativement rares (environ 3%), tandis que 21% des élèves ont réussi en 4P mais échoué en 8P. En Français, on observe une tendance inverse : la proportion d'élèves ayant échoué en 4P puis réussi en 8P est un peu plus élevée (11%) que celle des élèves ayant réussi en 4P mais échoué en 8P (7%).

Les proportions d'élèves ayant réussi les épreuves en 4P et en 8P dans l'une ou l'autre discipline sont particulièrement faibles parmi celles et ceux qui sont en retard dans leur scolarité (c'est le cas de quatre élèves sur dix en Français et de trois élèves sur dix en Mathématiques). Elles sont également relativement faibles chez les élèves de milieu modeste (61% en Français et 53% en Mathématiques) comparativement aux élèves de milieu favorisé (90% en Français et 86% en Mathématiques) ainsi que chez les élèves allophones (65% et 62% respectivement contre 82% et 72% pour les francophones). En revanche, les différences entre filles et garçons sont peu marquées : 79% des filles et 72% des garçons ont réussi les deux épreuves en Français, tandis que 66% des filles et 70% des garçons ont réussi les deux épreuves en Mathématiques.

F2.g Échec et réussite aux EC en 4P (2020-21) et en 8P (2024-25)(1), selon la discipline et différentes caractéristiques sociodémographiques



(1) Cohorte d'élèves ayant passé les EC de 4P en 2020-21 et les EC de 8P en 2024-25, soit 87% des élèves qui avaient passé celles de 4P.

Lecture du graphique : 75% des élèves ont réussi l'EC de Français en 4P et en 8P ; 7% ont réussi celle de 4P mais ont échoué à celle de 8P ;11% ont échoué en 4P mais ont réussi celle de 8P ; enfin 7% ont échoué en 4P et en 8P.

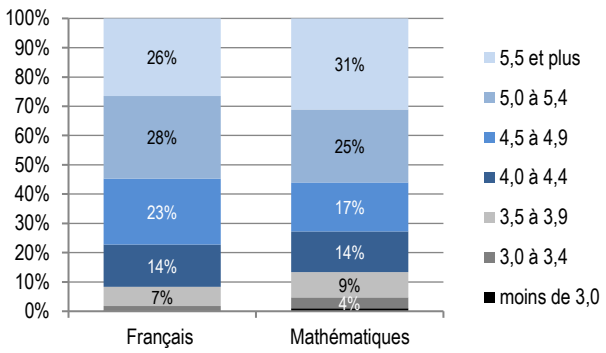
Source : DGEO/SRED.

Une distribution des moyennes annuelles légèrement différente selon les disciplines

On s'intéresse dans cette dernière partie aux moyennes annuelles obtenues par les élèves de 8P et à la proportion d'élèves qui remplissent les conditions strictes de passage au CO dans les trois regroupements (voir *Pour comprendre ces résultats*). La note 4 correspond à l'atteinte des objectifs de l'année dans une discipline donnée. La très grande majorité des élèves obtient une moyenne annuelle d'au moins 4 dans les deux disciplines : c'est le cas de presque 92% des élèves en Français, et d'environ 87% en Mathématiques (voir **F2.h**).

La note 3 est le seuil pour qu'une ou un élève soit admis au CO. Les élèves n'ayant pas obtenu au moins la note 3 dans les deux disciplines n'obtiennent pas la promotion de l'enseignement primaire. La proportion d'élèves obtenant une moyenne annuelle inférieure à ce seuil est très faible : respectivement 0.2% en Français et 1.0% en Mathématiques. À l'autre extrême, une proportion relativement importante d'élèves obtient des moyennes au moins égales à 5.5 : respectivement 26% en Français et 31% en Mathématiques.

F2.h Distribution des moyennes annuelles en Français et Mathématiques en 8P, année 2024-25



N.B. La note 4 correspond à l'atteinte des objectifs de l'année dans une discipline donnée. Les élèves n'ayant pas obtenu au moins la note 3 ne sont pas promus de l'enseignement primaire ; cela concerne moins de 1% des élèves de 8P.

Source : DGEO/SRED.

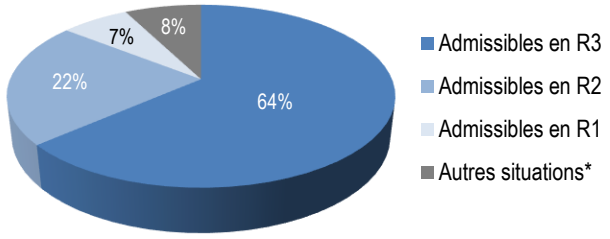
Près de deux tiers des élèves ont des moyennes annuelles leur permettant d'aller en R3

Les élèves de 8P sont admissibles dans les trois regroupements du CO (R1, R2, R3) en fonction de leurs moyennes annuelles en Français (dont la note est doublée) et en Mathématiques. Environ 64% des élèves sont admissibles en R3 ; 22% sont admissibles en R2 et 7% en R1 (voir **F2.i**).

Pour être admissible au CO, l'élève doit obtenir en fin de 8P une moyenne annuelle d'au moins 3.0 dans les deux disciplines de passage (Français et Mathématiques). Un peu moins de 8% des élèves de 8P se trouvent dans une autre situation : elles et ils vont dans une classe d'accueil du CO, ne sont pas admissibles au CO, n'ayant pas obtenu de moyenne annuelle suffisante dans au moins une des deux disciplines de passage ; s'y ajoutent celles et ceux pour lesquels le statut de promotion n'est pas encore connu au mois de juin.

Un certain nombre d'élèves obtiennent le total de points requis pour être admissibles en R1 ou R2 tout en ayant une des deux moyennes inférieure au seuil prévu. Ces élèves ne sont donc théoriquement pas admissibles dans le regroupement correspondant à leur total de points à la rentrée scolaire.

F2.i Admissibilité des élèves au CO, sur la base des moyennes annuelles en fin de 8P, 2024-25



N.B. Le critère d'admissibilité est défini ici à partir des normes de passage et des moyennes annuelles des élèves de 8P à la fin de l'année scolaire 2024-25 (voir Pour comprendre ces résultats).

** Classes d'accueil du CO, élèves non promus au CO, statut de promotion non disponible.*

Source : DGEO/SRED.

Il faut par ailleurs souligner qu'au cours du premier trimestre de 9e, des élèves bénéficient d'un transfert promotionnel de R1 en R2 ou de R2 en R3. Entre la rentrée scolaire 2025 et le 31 décembre cela a été le cas de près de 200 élèves provenant de 8P (voir fiche *D2 Transitions du primaire au secondaire I*).

Carl Denecker et Naomi Langerock
(éd. Odile Le Roy-Zen Ruffinen et Sarah Najjar)

Pour comprendre ces résultats

Chaque année, l'ensemble des élèves de 4P et 8P passent des évaluations communes (EC) en Français et en Mathématiques, ainsi qu'en Allemand en 8P. À noter qu'une petite proportion d'élèves (en moyenne autour de 2%) est dispensée des épreuves, notamment les élèves allophones qui ne maitrisent pas suffisamment bien la langue d'enseignement en raison de leur arrivée trop récente dans le système genevois (moins de deux ans).

Ces épreuves ont pour fonction principale de vérifier l'atteinte des objectifs du plan d'études par les élèves. Elles participent également à la certification, voire à l'orientation en fin de 8P. Les résultats présentés dans cette fiche pour 2025 sont centrés sur la 8P, c'est-à-dire la fin du cycle moyen et de l'école primaire. Un seuil de réussite est fixé *a priori* sur la base d'une table de spécification des différents objectifs mesurés par les questions. Il se situe la plupart du temps entre 60 et 70% du nombre total de points de l'épreuve. Il détermine la limite à partir de laquelle les élèves doivent avoir réussi l'épreuve et correspond à la note 4.

Français : compréhension de l'écrit/ fonctionnement de la langue et production écrite/ fonctionnement de la langue.

Mathématiques : espace, nombres, opérations, grandeurs et mesures.

Moyennes annuelles

Le Français ainsi que les Mathématiques sont notés tout au long du cycle moyen selon l'échelle suivante : 6 *atteint avec grande aisance*, 5 *atteint avec aisance*, 4 *atteint*, 3 *presque atteint*, 2 *pas atteint*, 1 *pas du tout atteint*.

La note obtenue aux EC entre dans la moyenne annuelle de la discipline concernée (20% de la note du deuxième semestre).

Orientation au CO (normes de passage)

L'orientation au CO est décidée sur la base du total des points obtenus avec la moyenne de Français (qui compte double) et la moyenne de Mathématiques :

– Un total compris entre 9.0 et 11.4 ainsi qu'une moyenne annuelle d'au moins 3.0 dans les deux disciplines de passage (Français et Mathématiques) pour entrer dans le regroupement 1 (R1) ;
– Un total compris entre 11.5 et 13.9 ainsi qu'une moyenne annuelle d'au moins 3.5 dans les deux disciplines de passage (Français et Mathématiques) pour entrer dans le regroupement 2 (R2) ;
– Un total minimal de 14.0 ainsi qu'une moyenne annuelle d'au moins 4.0 dans les deux disciplines de passage (Français et Mathématiques) pour entrer dans le regroupement 3 (R3).

Coefficient de variation

Le coefficient de variation (CV), généralement exprimé en pourcentage, est le rapport de l'écart-type à la moyenne : $CV = \frac{\sigma}{\bar{x}}$.

Plus la valeur du CV est élevée, plus la dispersion autour de la moyenne est grande. Sans unité, le CV permet notamment de comparer des distributions de valeurs dont les échelles de mesure ne sont pas directement comparables (soit parce qu'elles ont des moyennes très différentes, soit parce qu'elles ne sont pas exprimées dans les mêmes unités).

Par ailleurs, si le CV est inférieur à 15%, les données sont jugées homogènes. Inversement, si le CV est supérieur à 15%, les données sont jugées hétérogènes.

Écoles du REP / proches du REP / hors du REP

Le réseau d'enseignement prioritaire (REP) est un dispositif visant à corriger les inégalités de chance de réussite scolaire. Ce dispositif est déployé dans les écoles des quartiers défavorisés socialement et économiquement. Il permet à ces écoles d'apporter une attention particulière aux élèves et à leurs familles, parfois peu familières du milieu social et culturel de l'école genevoise.

Les écoles du REP et proches du REP bénéficient de ressources supplémentaires par rapport aux écoles hors du REP : en particulier, un meilleur taux d'encadrement (environ deux élèves de moins par poste enseignant dans les écoles REP et un élève de moins dans les écoles proches du REP) induisant donc moins d'élèves par classe et/ou une meilleure dotation en enseignantes et enseignants chargés de soutien pédagogique (ECSP). De plus, dès la mise en place du REP, des postes d'éducatrices et éducateurs ont été créés dans les établissements du REP afin d'améliorer le climat à l'intérieur de l'école et les relations entre l'école et l'environnement extérieur (cette mesure a été étendue par la suite à d'autres établissements par région). La mise en place d'une action coordonnée des écoles avec le personnel professionnel de l'Office médico-pédagogique ou de l'Office cantonal de l'enfance et de la jeunesse (éducatrices et éducateurs sociaux, médecins, infirmières et infirmiers, psychologues, assistantes et assistants sociaux), les associations locales, les communes, etc. est par ailleurs prévue afin d'améliorer le climat de confiance autour et à l'intérieur de l'école.

Situation dans la scolarité

Élèves « en avance » : les élèves dont l'âge en années révolues au 31 juillet (âge scolaire) est inférieur à l'âge théorique de l'année de scolarité fréquentée. Les pistes d'explication sont le saut de classe de l'élève ou l'arrivée en cours de scolarité.

Élèves « à l'heure » : les élèves dont l'âge scolaire correspond à l'âge théorique de l'année de scolarité fréquentée.

Élèves « en retard » : les élèves dont l'âge scolaire est supérieur à l'âge théorique de l'année de scolarité fréquentée. Le redoublement reste la principale explication, mais l'arrivée tardive en cours d'année ou encore le report d'entrée en scolarité font également partie des explications possibles.

Première langue parlée

L'information recueillie est celle qui a été renseignée par les parents sous l'item « langue maternelle (première langue parlée) » lors de l'inscription de l'élève. Il s'agit souvent de la langue parlée couramment à la maison, mais les données récoltées ne permettent pas de déterminer si cette langue est parlée en plus ou à la place du français dans la communication familiale, ni si l'élève parle couramment d'autres langues.

Lien vers les données : https://www.ge.ch/dossier/analyser-education/reperes-indicateurs-statistiques